Bulletin d'information sur les produits fermiers et l'accueil à la ferme en **Centre-Val de Loire**

en DIRECT

Hiver 2018-2019 n°38

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Centre Val de Loire soutient le développement des circuits de proximité.

Les produits fermiers en circuits de proximité suscitent un intérêt grandissant auprès des collectivités et des particuliers, contribuant à une forte demande.
Vous cherchez à consolider votre exploitation, créer un complément de revenu, à investir de nouveaux circuits de commercialisation, à élaborer de nouveaux projets ? Avec l'appui du Conseil Régional, les chambres d'agriculture vous accompagnent dans votre développement par de la formation et du conseil individuel personnalisé.

La formation

Quelque soit le projet de diversification, les actions de formation doivent être envisagées au plus tôt, elles font partie intégrante de tout projet de diversification.

Les chambres d'agricultures départementales souhaitent créer une information commune aux producteurs fermiers en circuits de proximités par la mise en commun de l'offre de formation, afin que celle-ci soit accessible aux producteurs quelque soit leur localisation.

Il s'agit de proposer des actions de formations qui répondent aux besoins des porteurs de projets à tous les stades d'un projet de diversification. Avec une commercialisation en circuits de proximités telles que la transformation fermière, la réglementation sanitaire et commerciale, les techniques et les stratégies de commercialisation, le lancement du projet, les actions de communication.

Compiler l'offre de formation au niveau régional et la rendre complémentaire permet au réseau des Chambres d'agriculture d'être réactif et de mailler le territoire régional d'une offre adaptée aux évolutions de la profession agricole.

L'accueil individuel (à l'installation ou au passage en circuits de proximité)

Que ce soit pour se former, rester en veille par rapport aux besoins des consommateurs, préférer l'investissement collectif à l'investissement individuel dans certains cas et surtout ne pas brûler les étapes dans l'installation, les Chambres d'agriculture proposent un accompagnement individuel pour permettre aux porteurs de projets d'éviter les écueils qui pourraient compromettre l'ensemble du projet.

Lors de ces entretiens individuels, une analyse des forces et faiblesses de l'exploitation rapportée à son environnement conduit le candidat à la diversification à se poser les bonnes questions pour mieux définir son projet et les actions à mettre en place.

L'objectif à moyen terme est de mettre en cohérence l'accueil et le suivi des porteurs de projet dans leur démarche d'installation ou de création d'une activité de diversification. De sorte que ceux-ci bénéficient du même niveau d'information au niveau régional, en assurant une mise en commun des éléments de suivi et d'accompagnement.

Un débouché en forte croissance : l'approvisionnement de la restauration collective

Afin de développer ce circuit, le Conseil Régional Centre-Val de Loire a souhaité faire un bilan de l'approvisionnement local des cantines scolaires sur son territoire. Ainsi, il a chargé les Chambres d'Agriculture d'interroger une cinquantaine de producteurs sur leurs modes de fonctionnement avec les collectivités et les facteurs de réussite. En parallèle, dans l'objectif de développer le nombre d'agriculteurs vendant leurs produits aux collectivités, une soixantaine de producteurs en circuits courts ne vendant pas en restauration collective seront sondés : pour quels raisons ne souhaitent-ils pas vendre à ce type de clients ? Ont-ils déjà essayé ? Ont-ils besoin de formation, d'aide à l'investissement, ou autre pour se lancer ? Les résultats de ces travaux seront disponibles en mars 2019, et seront communiqués.

L'accent a également été mis sur l'accompagnement des projets d'approvisionnement local. Par ailleurs, le Conseil Régional a appuyé la caractérisation d'une liste de producteurs qu'il souhaite mettre à disposition des lycées de la Région, pour les inciter à se fournir en produits de proximité.

Des actions de communication sur les atouts des produits locaux à la cantine pourront être encouragées dans certains lycées de la région.

L'ensemble de ces actions a pour but de valoriser les produits locaux dans les cuisines des lycées mais également d'autres établissements, et de proposer aux producteurs qui le souhaitent un circuit d'achat régulier et local.

Par ailleurs afin de facilité l'accès des consommateursà des produits locaux et de qualité le Conseil régional a également soutenu l'action des chambres d'agriculture sur les thèmes suivants :

• Le développement des marchés

Consécutif à la demande croissante des consommateurs en produits locaux et de qualité et à la recherche d'informations et de contacts auprès des producteurs, les marchés alimentaires se développent, de tout type et en tout lieu.

Outre leur augmentation en nombre par la création de nouveaux marchés, et afin d'harmoniser cette croissance et tenter d'assurer la tenue de marchés de qualité privilégiant les producteurs et artisans dans l'intérêt de tous ; l'équipe technique a travaillé cette année sur l'établissement d'une méthode

>>

de mise en place et d'une charte commune pour les marchés à venir.

- **La croissance de « Bienvenue à la Ferme »**

La première marque de produits fermiers de France continue de se développer cette année avec la communication sur les réseaux sociaux, de nouveaux outils de communication et toujours le recrutement de nouveaux adhérents

- **Le soutien aux démarches pour les produits régionaux et de qualité**

Que cela soit au travers de la prospection ou de la participation aux comités et commissions de la signature régionale © du Centre (qui regroupe producteurs, artisans, transformateurs et sert à mailler le territoire en favorisant les échanges entre professionnels) ; ou sur la valorisation des médaillés du Concours Général Agricole -dont la phase amont leur a été confiée depuis une dizaine d'années-, les chambres œuvrent aussi à soutenir et promouvoir les produits de qualité du territoire.

Information législative

Le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Projet de loi **EGAlim**) a **été définitivement adopté par l'Assemblée nationale** le 2 octobre dernier après un long processus législatif.

Quelle valorisation des produits « locaux » dans la restauration collective ?

Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs (et dans les restaurants collectifs privés quand il s'agit d'une gestion concédée) devront comprendre au moins 50% de produits répondant à l'un des critères suivants dont 20% de produits bio (% exprimés en valeur) :

- les produits acquis selon des modalités qui prennent en compte le coût du cycle de vie
- Les produits biologiques AB
- Les produits sous SIQO (Label rouge, AOP, IGP, STG,..)
- Les produits issus de mentions valorisantes type : les produits Ecolabel (produits issus de la pêche durable), produit « de montagne », produit « fermier », produit « de la ferme », produit « à la ferme », « produits pays », produit « issu d'une exploitation HVE » (ayant fait l'objet d'une certification) , les produits issus du commerce équitable et les produits issus de Projets Alimentaires Territoriaux.

Un décret viendra préciser les modalités d'application de cet article, notamment : tout ce qui revêt de la catégorie « mentions valorisantes », ce que l'on entend par « produits acquis selon des modalités qui prennent en compte le coût du cycle de vie » et la manière de l'évaluer ainsi que le niveau d'exigence de la mention HVE.

Bienvenue à la ferme se renouvelle !

1ère marque française de vente directe et d'accueil à la ferme, Bienvenue à la ferme se renouvelle dans le but d'être plus claire, plus lisible et plus attractive pour vos clients.

Pour cela :

- *La marque a été segmentée en **2 entrées** « **Mangez fermier** » et « **Vivez fermier** » afin de simplifier la compréhension des consommateurs et s'est dotée d'**une promesse forte « Venez-nous voir »** pour les inciter à se rendre sur vos fermes.*
- *Une **nouvelle charte graphique** a vu le jour avec de nouvelles illustrations, plus modernes et aérées, et plus de photos, pour inviter les consommateurs à l'achat, à la rencontre et à la découverte.*
- *Un **nouveau site internet** simple et attractif s'est aussi mis en place*

***Côté producteur,** il vous est proposé, en plus des traditionnels services du réseau :*

- *Une **newsletter** avec les actualités du réseau*
- *De **nouveaux outils de publicité** dont certains personnalisables au nom de votre ferme*
- *Des **outils pour aménager votre point de vente** au mieux*
- *Le relais de vos activités sur la page **Facebook** de votre département et de la région Centre-Val de Loire.*
- *Pour certains départements : des conseils personnalisés et 1 journée de formation*

VIVEZ *fermier*

Pour retrouver l'offre complète Bienvenue à la ferme et rejoindre le réseau afin de développer votre activité, contactez votre animatrice départementale :

***Cher :** Tiphaine LANGLET*
02.48.23.04.46

***Eure-et-Loir :** Marie EON*
02.37.24.45.09

***Indre :** Sylvie RAFFEAU*
02.54.61.61.41

***Indre-et-Loire :** Laura ANGERS*
02.47.48.37.49

***Loir-et-Cher :** Nathalie HENAULT*
02.54.55.20.32

***Loiret :** Isabelle JEAN-BAPTISTE*
02.38.71.90.83

MANGEZ *fermier*

Venez NOUS VOIR

Publication réalisée par le groupe circuits de proximité des Chambres d'agriculture : Anaïs Le Moign -Loir-et-Cher-, Nabella Neddjar -Cher-, Laura Angers -Indre-et-Loire-, Sylvie Raffeau –Indre- Aurélie Toutain -Eure-et-Loir-, Isabelle Dumé et Claudine Perreau –Loiret– Karine Vignal – Centre Val de Loire-.